

Protocole de la revue sur glace

2020

CPA Soulanges



Révisé le 2 Février 2019

Lexique

C.A. = signifie le Conseil d'administration du C.P.A Soulanges

Club = signifie C.P.A. Soulanges

Revue = signifie Revue sur glace

Membre en règle : Tout patineur étant inscrit au CPA , ayant acquitté ses frais d'inscription et son autofinancement.

Niveau des patineurs

- Un niveau réussi signifie qu'un patineur a réussi tous les tests de son niveau
- le niveau d'un patineur est basé sur ses tests en style libre

L'utilisation du masculin dans ce document n'a que pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les patineurs de sexe féminin que masculin.

Chapitre 1

FORMATION DU COMITÉ DE LA REVUE

Direction générale nommée au plus tard le 1er septembre de chaque année, la direction de la Revue est assurée par le C.A. qui s'adjoit des directeurs.

A. Principales tâches du responsable :

Choisir un comité exécutif de la Revue

- Préparer un budget détaillé pour la Revue
- Choisir un thème du spectacle dont les numéros de la Revue auront un lien direct avec ce thème
- Choisir les professionnels selon les critères énumérés dans la section professionnels de ce dit Protocole.
- Préparer et vérifier les textes de présentation à l'avance.
- Établir les éléments du spectacle : nombre de numéros, horaire des numéros
- Encadrer les professionnels
- S'assurer du bon fonctionnement de l'arrière-scène lors du spectacle en supervisant le régisseur en chef et le capitaine de glace
- Coordonner et surveiller les pratiques
- Établir un horaire précis pour la représentation

B- Postes lors de l'évènement :

1- responsable des bénévoles :

Principales tâches :

- Rédiger un formulaire d'inscription des bénévoles qui sera remis aux parents
- Rédiger la liste des bénévoles recrutés sur le formulaire d'inscription émis
- Préparer les étiquettes d'identification pour les bénévoles
- Accueil des patineurs : Prendre les présences des patineurs à leur arrivée

1- Éclairage

2- Maître de cérémonie

3- Couturière : être présente lors de l'essayage de costumes afin de faire les correctifs nécessaires

4- Responsable dans les chambres :

- a. - S'assurer du bon fonctionnement dans chacune des chambres
- b. - Placer des bénévoles dans les chambres
- c. - Placer dans les chambres PP l'équipement nécessaire pour occuper les patineurs (téléviseur, cahier à colorier, crayons etc...)

5- Responsable de la réception des dignitaires (s'il y a lieu)

6- Régisseurs - Responsable de la sécurité

7- Responsable des fleurs et de la vente d'articles

- a. Il devra faire l'achat des articles à vendre,
- b. Faire l'inventaire

8- Responsable des collations : devra faire la préparation et la distribution des collations selon l'horaire établie

9- Responsable du programme souvenir : confectionner et faire imprimer le programme souvenir.

10- Capitaine de glace :

- a. Vérifier à ce que tous les patineurs soient habillés à temps
- b. Communiquer avec le régisseur pour le bon déroulement du spectacle

11- Responsable de la billetterie :

- a. Prévente lors des pratiques et vente lors du spectacle. Trouver des bénévoles pour l'aider dans sa tâche.
- b. Ouvrir la billetterie une heure avant le spectacle et fermer à l'intermission
- c. Le prix des billets est fixé à :

15 \$ pour les adultes

10 \$ pour les enfants de 3 à 12 ans

Gratuit pour les enfants de 3 ans et moins

13- Responsable des décors :

Principales tâches : Créer une équipe pour la création et le montage des décors

Créer une équipe pour monter et démonter les décors

Montage des rideaux

15. Sécurité

Principales tâches :

14- Voir à la sécurité en tout temps des personnes présentes à la Revue

15- Voir à obtenir la présence des ambulanciers St-Jean

16- S'assurer de ne pas laisser passer l'audience vers les chambres

16. Costumes

- Responsable de l'achat du matériel et supervision des costumes Le responsable de l'achat du matériel et de la supervision des costumes devra être nommé au plus tard le 1 octobre de chaque année. Il devra démontrer une certaine aptitude dans les achats ou la location que nécessite la confection des costumes. Il y aura location de costumes seulement aux deux ans. L'année où il n'y a pas de location costumes, le responsable devra faire la cueillette d'informations sur l'habillement à faire acheter par le parent pour leur numéro auprès de l'entraîneur responsable

Principales tâches :

- S'assurer d'avoir les grandeurs pour la location de costumes
- Prendre contact avec les différentes boutiques ou CPA pour la location de costumes
- Prendre contact avec les entraîneurs pour la demande de costumes
- Trouver des couturières pour les altérations ou réparations en vue du spectacle.

Chapitre 2

Revue sur glace numéro

Tous les patineurs en règle du club peuvent participer à la Revue sur glace

Le groupe PP de la 1 ère partie pourront quitter à l'intermission et le groupe PP de la 2ième partie arriveront à l'intermission

Formation des groupes

1- Choix des numéros

- 1.1 Les responsables de l'évènement remettront aux entraîneurs la liste des numéros pour le spectacle
- 1.2 Les entraîneurs choisiront tour à tour leur numéro par ordre d'ancienneté, si un entraîneur est absent, les autres en dessous de lui devront attendre qu'il choisisse son numéro avant de poursuivre.
- 1.3 Le niveau des patineurs pour les numéros seront établis par les responsables de l'évènement en collaboration avec le responsable des entraîneurs.

2- Les groupes seront formés selon le niveau du patineur en date du **28 février. (élément modifié)**

- a. Stars 1
- b. Stars 2
- c. Stars 3
- d. Stars 4
- e. Stars 5
- f. Stars 6
- g. PP1 : regroupant les patineurs de niveau mg et pp1
- h. PP2 : regroupant les patineurs de niveau pp 3-4-5

3. Solo/duo/trio etc..

Pour avoir le privilège de se prévaloir d'un solo/duo/trio etc... le patineur doit être membre du CPA Soulanges et avoir acheté au moins un bloc d'une heure et ayant le CPA Soulanges comme club d'appartenance.

- a. Solo : les patineurs devront avoir complété junior bronze (star 5)
- b. Duo: les patineurs devront avoir complété leur préliminaire (star 3)
- c. trio : les patineurs devront avoir complété leur star 1
- d. quatuor : autres patineurs stars

Finale Provinciale Star (Michel-Proulx)

Tous les patineurs ayant réussis à se classer dans les 3 premières positions de leur catégorie à la Finale Provinciale, auront la possibilité d'obtenir un solo lors du spectacle de l'édition 2020.

4. numéro de danse :

Les patineurs représentant le club lors des Lauréats

5. numéro d'assistant de programme :

Les assistants de programme qui ont contribué à faire avancer nos patineurs du pré-patinage plus et du patinage plus durant toute la saison de façon assidue.

6. Numéros d'ouverture et fermeture

Les patineurs de niveau star (star 1 et plus)

7. Durée des numéros

a. Ouverture/fermeture : 4 minutes

b. assistants de programme : 3m30

c. numéro de groupe stars : 2m30

d. pp et pré stars : 2m30 (précision : mg et pp1 : prévoir du temps supplémentaire pour l'entrée des patineurs sur la glace, donc aux alentours de 4 minutes)

e. solo senior bronze et plus (star 6 et +): 2 minutes

f. solo junior bronze (star 5) : 1m30

g. duo : 1m30

h. trio : 1m30

i. quatuor : 1m30

j. invité : à déterminer par le responsable de l'évènement

k. numéro spéciaux (ex; danse) : 2m30-3minutes

Chapitre 3 Finance

Auto-financement : le C.A se réserve le droit de choisir le moyen de financement approprié pour la Revue de l'année en cours

Budget pour les costumes : Lors de la location de costumes, chaque patineur assumera le prix de la location de costumes pour les numéros de groupe au coût fixé par le CA. Pour ce qui est des numéros solo/duo/trio etc... ils devront en assumer entièrement les coûts et la recherche. Pour les années où il n'y a pas de location de costumes, les patineurs devront acheter les vêtements et articles demandés par l'entraîneur responsable du numéro

Budget pour les décors : Le budget pour les décors sera décidé par les membres du CA.

Salaire des entraîneurs : Chaque année, le CA déterminera le salaire attribué aux entraîneurs responsables des différents numéros. Cette année, le salaire a été fixé à 30\$ pour 50 minutes.

Billets : prix des billets : 15 \$ pour les adultes

10 \$ pour les enfants de 3 à 10 ans

Gratuit pour les enfants de 3 ans et moins

Commanditaires :

L'année de location de costumes chaque patineur pourra aller chercher des commanditaires afin de payer sa location de costumes. Les barèmes seront établis selon le C.A.

Lorsqu'il n'y a pas de location de costumes, les différents membres du C.A. vont aller chercher des commanditaires pour voir à la réalisation de la Revue sur glace afin de subvenir aux besoins financiers.

Kiosques de Fleurs et d'articles

Programme souvenirs : seulement à vendre lors de l'année avec location de costumes

Critères pour la liste des entraîneurs

- Enseigner depuis un minimum d'un an au CPA Soulanges
- Faire parvenir, à l'attention du club, l'intention d'être sur la liste des entraîneurs (après avoir enseigné au minimum un an au club) et faire parvenir ton curriculum vitae. Celui-ci sera pris en considération lors d'une réunion de C.A.
- Les enseignants doivent avoir un élève faisant partie du club du CPA Soulanges pour faire partie de la liste des entraîneurs et ou s'impliquer de façon active dans le club.
- L'entraîneur restera sur la liste un an après, même s'il a arrêté de coacher. Après deux ans sans activité, l'entraîneur retombera à la fin de la liste d'ancienneté.
- Posséder un niveau 1 complété (entraîneur régional)

Critères pour monter un numéro dans le spectacle :

- L'entraîneur doit être sur la liste des entraîneurs pour avoir le droit de monter un numéro.
- Si l'entraîneur désire monter un numéro sans être sur la liste, il pourra s'associer avec un autre entraîneur, mais sans rémunération de la part du Club.

n.b. Le comité se réserve le droit d'accepter des entraîneurs s'il y a un manque d'entraîneurs qui se qualifie.